

Compte-rendu du Conseil d'école

Date : 6 mars 2017

N° : 2

Ecole de : La Billardière élémentaire EPERNON

Horaires : 18H30 – 20H30

Présents et qualités :

Enseignants : Mme HUBERT (directrice),
Mme SORET-BOUVILLE, Mme PESCHARD,
Mme VANDEPITTERIE (Adjointes)
Absents excusés : Mme FERANT, IEN

Représentants de la municipalité : Mme
BONVIN

Représentant de la communauté de
communes : Mme LALLEMAND

Représentants des parents d'élèves : Mr
BROSSIER, Mme RASOANANDRASANA,
Mme BILDIK, Mme BLIN

ORDRE DU JOUR :

- Questions pour la municipalité :

- Odeurs régulières dans la cour et dans les toilettes.
 - Travaux réalisés et envisagés.
 - Subventions attribuées à l'école pour projets pédagogiques.
 - Effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée.
- Autres projets des classes
- Modalités d'organisation de la fête de l'école.

Compte-rendu succinct du conseil d'école

- Présentation de Mme Eve Lallemand : Responsable des accueils périscolaires de La Billardière (maternelle et élémentaire). Les deux mêmes animatrices interviennent matin, midi et soir, une troisième personne en complément.
- Des NAP sont organisées le vendredi soir, tous les enfants volontaires peuvent y participer. L'activité « théâtre » a été redemandée.
- Constat fait par les enseignantes : Compliments sur le fonctionnement du périscolaire et de l'équipe. La communication se fait très bien, les attentes par rapport aux élèves sont les mêmes. Les enseignantes retrouvent matin et après-midi des élèves calmes et dans de bonnes dispositions pour travailler

Questions pour la municipalité :

- Odeurs régulières dans la cour et dans les toilettes ; travaux envisagés : Des odeurs d'égouts sont récurrentes depuis plusieurs années, mais de plus en plus fréquemment cette année. Mr DELANNOY, responsable des services techniques, a obtenu que des interventions aient lieu

prochainement afin de régler ces problèmes.

La toiture du réfectoire doit également être refaite cet été.

Le couloir a été repeint pendant les vacances d'hiver.

Un problème de dalles (sol du préau) a été signalé, cela devrait être réglé rapidement. L'ensemble des sols pose problème, leur état général se dégrade. La priorité budgétaire est donnée pour l'instant aux problèmes d'évacuation.

Les parents d'élèves regrettent que le digicode du portail ne soit pas éclairé. Mme BONVIN va voir avec la Communauté du Val Drouette s'il est possible de faire quelque chose.

La Directrice signale que les enfants du car arrivent régulièrement quelques minutes après la sonnerie de 8h45. Les enfants ne sont pas accompagnés jusqu'aux classes, ils sont seuls dans les escaliers. Mme BONVIN contactera le service des cars pour faire le point.

- Subventions attribuées à l'école pour projets pédagogiques :

- Classe transplantée de CE2 (Saint-Malo): Une subvention municipale de 2729€ a été accordée.

- Projet danse/chorégraphie : Une subvention municipale de 1250 € a été accordée pour les deux classes de CM1/CM2 (Intervenante interviendra une douzaine de fois).

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces subventions, qui rendent possible la réalisation de différents projets.

La coopérative scolaire participe également au financement des activités et sorties pédagogiques. La volonté des enseignantes est que tous les enfants puissent partir. En cas de difficultés financières, une demande d'aide peut être faite auprès du CCAS. Aucun élève ne peut être exclu d'une sortie ou activité pour raison financière.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2017 :

En fonction des effectifs actuels, les prévisions sont les suivantes : 34 CP, 28 CE1, 18 CE2, 29 CM1, 15 CM2, soit un total de 124 élèves (moyenne de 24,8 élèves par classe)

Projets des classes :

- Toutes les classes se rendront à la piscine à partir de la mi-mai. Comme indiqué dans les cahiers de correspondance des élèves, nous avons besoin de parents accompagnateurs agréés.

- La classe de CP et celle de CP/CE1 se rendront le 2 mai au château de Breteuil, après un travail sur les contes d'Andersen.

- La classe de CE2 partira du 3 au 5 mai à Saint-Malo. Transport en car, logement en auberge de jeunesse, avec au programme : visite de la vieille ville, traversée de la baie du Mont Saint-Michel, Rallye-Jeu, promenade dans Dinard et séance de char à voile.

- Les deux classes de CM1/CM2 se rendront au zoo de La Flèche le 22 juin (avec un atelier sur le développement durable). Une sortie à Paris est comme chaque année proposée par la municipalité, pour assister à la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe (le 06 juin).

Un travail autour de la construction d'un hôtel à insecte sera également mené avec l'aide d'une

intervenante d'Eure et Loir Nature. (9 juin)

- Projet court-métrage. Les élèves de CM1/ CM2 ont travaillé une demi-journée sur le bruitage au cinéma avec une intervenante. Les élèves de CP – CE1 et CE2 travaillent, avec l'aide de Mme QUAGLIARELLA, sur un projet basé sur le théâtre d'ombres. Le travail manuel et le montage est cependant trop difficile pour être réalisé par les élèves, ce sont les enseignantes, l'emploi civique et Mme QUAGLIARELLA qui s'en chargeront.

Modalités d'organisation de la fête de l'école : Elle se tiendra le vendredi 30 juin, de 18h15 à 21h00. Comme l'an dernier un spectacle (chants et danses) sera proposé par les élèves, suivi d'un repas convivial : Les plats seront demandés aux familles et redistribués (gratuitement). Une buvette payante (au profit de la coopérative scolaire) sera organisée. L'organisation devrait être la même que l'an passé (consignes de sécurité, contrôle des entrées...)

Les représentants de parents d'élèves proposent de faire rapidement une information pour appel à volontaires (indispensables pour l'organisation).

Date : le 06/03/2017

Nom et signature du Secrétaire de séance :
Mme SORET-BOUVILLE

Nom et signature de la directrice
Président de séance : Mme HUBERT

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 06/03/2017

